

DEC141750DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Françoise Paillous, déléguée régionale de la circonscription « Nord-Pas-de-Calais et Picardie »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise Paillous aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription « Nord-Pas-de-Calais et Picardie » ;

Vu le projet d'avenant n°1 à la convention fixant les modalités de fonctionnement du Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Lille (LIFL) conclu entre l'Université de Lille 1, l'Université de Lille 3, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Françoise Paillous, déléguée régionale de la circonscription « Nord-Pas-de-Calais et Picardie », à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'avenant n°1 à la convention fixant les modalités de fonctionnement du LIFL, conclu entre l'Université de Lille 1, l'Université de Lille 3, l'INRIA et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 juillet 2014

Alain Fuchs